

## Templeton Global Climate Change Fund

**Catégorie A (acc) EUR • ISIN LU0128520375** • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds  
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Templeton Global Climate Change Fund (le « Fonds ») a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le Fonds investit principalement dans :

- des titres de capital émis par des sociétés situées dans tout pays qui reconnaissent et s'adaptent aux risques et opportunités à long terme que présentent le changement climatique et l'épuisement des ressources dans tous les secteurs et sont, par conséquent, mieux préparées pour une transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le Fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des parts d'autres fonds communs de placement et fonds négociés en bourse (limitées à 10 % des actifs)
- de la trésorerie ou des titres du marché monétaire, des titres convertibles ou des obligations
- des instruments dérivés, à des fins de couverture et/ou de gestion efficace de portefeuille

L'équipe d'investissement s'appuie sur une analyse approfondie pour sélectionner des titres de capital de sociétés ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance qu'elle estime sous-évaluées et à même d'offrir les meilleures chances de valeur ajoutée sur le long terme.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

L'indice de référence du Fonds est le MSCI All Country World Index. Il est uniquement indiqué à titre informatif, le gérant du Fonds n'entend pas le répliquer. Le Fonds peut dévier de cet indice de référence.

#### Termes à comprendre

**Actions** : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

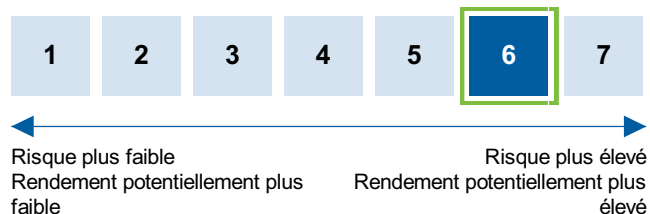
**Titres du marché monétaire** : prêts à court terme (en général moins de 397 jours) consentis à leurs émetteurs par les acquéreurs du titre.

**Obligations** : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

**Produits dérivés** : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

**Couverture** : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions d'entreprises du monde entier. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations importantes de leurs

cours qui peuvent survenir subitement en raison de facteurs liés au marché ou aux sociétés concernées. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

**Risque de change** : Risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**Risque des marchés émergents** : Risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

**Risque de liquidité** : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section "Prise en compte des risques" du prospectus actuel du fonds Franklin Templeton Investment Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	5,75%
<b>Frais de sortie</b>	Non applicable

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.*

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

<b>Frais courants</b>	1,84%
-----------------------	-------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

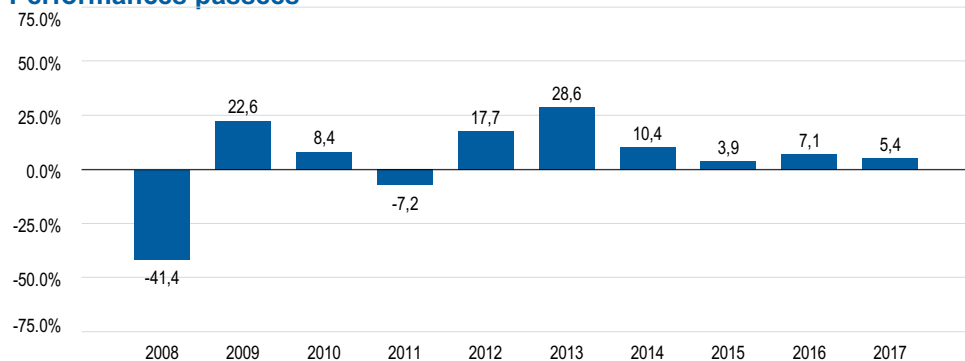
<b>Commission de performance</b>	Non applicable
----------------------------------	----------------

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible d'en payer moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2017. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Catégories de parts » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds, ainsi qu'à l'annexe E de celui-ci.

## Performances passées



■ Templeton Global Climate Change Fund Catégorie A (acc) EUR

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le Fonds a été lancé en 1991 et la part actuelle le 14.05.2001.

## Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftdocuments.com](http://www.ftdocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu).
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.

- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.